

## Capital-Investissement : Quel Impact sur les entreprises investies ?

- Croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires de 18,9% et des effectifs de 15%
- Une augmentation de l'EBITDA de 2,5 fois entre l'entrée et la sortie du fonds
- Une contribution fiscale cumulée de plus de 3 milliards de dirhams

**Casablanca, le 22 juillet 2025** - L'Association Marocaine des Investisseurs en Capital (AMIC) en collaboration avec Fidaroc Grant Thornton, cabinet leader en audit et conseil, présentent la 6<sup>ème</sup> édition du « Rapport d'Impact du Capital Investissement au Maroc - 2024 ». Cette étude approfondie a été réalisée par la Commission Études & Statistiques de l'AMIC, présidée par M. Hassan Laaziri, Président de l'association.

Depuis plus de 20 ans, le Maroc poursuit ses progrès remarquables dans le secteur du Capital-Investissement et a réussi à dynamiser son tissu économique. Cet élan a favorisé l'émergence de plusieurs acteurs de référence et des champions dans diverses industries, renforçant ainsi la position du Maroc comme un hub régional pour les opportunités d'investissement durable et de croissance. A fin 2024, les investissements réalisés dans plus de 320 entreprises s'élèvent à 15,7 milliards de dirhams.

*« Ce rapport illustre de manière concrète comment le capital investissement peut transformer en profondeur notre tissu économique. En accompagnant les entreprises dans leur structuration, leur croissance et leur ouverture à l'international, nous contribuons à bâtir une économie marocaine plus compétitive, inclusive et durable. Notre ambition est claire : faire émerger les champions nationaux de demain, en alliant performance financière, impact social réel et exemplarité environnementale. », affirme Hassan Laaziri, Président de l'AMIC.*

L'étude d'impact menée par l'AMIC et Fidaroc Grant Thornton évalue annuellement l'impact du capital-investissement sur les entreprises marocaines investies depuis l'année 2000. Cette évaluation est basée sur des critères financiers et socio-économiques prédéfinis, brassant un échantillon représentatif de 23 sociétés de gestion.

### **Une dynamique de croissance forte malgré les défis économiques**

Les entreprises investies ont enregistré pour l'année 2024 une **croissance de chiffre d'affaires de +20,5 %** tandis que le taux de croissance du PIB national se situe à 3,8 % en 2024. **Le taux de croissance des effectifs est de 15 %** par rapport à la fin de l'année 2023.

**Le secteur des TIC** (Technologies de l'information et de la communication) **figure en tête des performances sectorielles**, enregistrant une croissance remarquable de 79 % en 2024. **Il est suivi par le secteur de la santé, qui affiche une progression de 59 %**, talonné par le secteur des services, avec une augmentation de 9 %.

Cette performance exceptionnelle du secteur des TIC souligne son dynamisme et son rôle de plus en plus important dans l'économie, indiquant une demande accrue et une confiance renforcée des investisseurs dans le soutien de l'innovation et des startups. De même, la forte croissance du secteur de la santé se confirme année après année depuis la réforme du système de santé et la généralisation de la couverture sociale.

Enfin, **le secteur des services maintient une solide performance en matière d'emploi avec une progression des effectifs de 30 %**, confirmant ainsi sa position de principal employeur au Maroc.

### **Une industrie créatrice de valeur et génératrice de revenus fiscaux**

**Le niveau d'EBITDA affiche un accroissement de 2,5 fois en valeur entre l'année d'entrée et l'année de la sortie des Fonds**, montrant ainsi la création de valeur générée pendant la phase d'investissement.

La contribution fiscale des entreprises investies a significativement augmenté entre l'année d'entrée et l'année de sortie du fonds (ou 2024 pour les entreprises encore investies). Sur près de 200 PME accompagnées entre 2000 et 2024 ayant communiqué leurs données fiscales dans le cadre de cette enquête, **la contribution fiscale a augmenté de plus de 3 milliards de dirhams sur une durée de détention moyenne de 6 ans**. En 2024, le montant total des impôts et taxes collectés auprès des entreprises investies a enregistré une hausse de près de 250 millions de dirhams en comparaison avec les chiffres de 2023.

### **Gouvernance et pratiques ESG en progrès**

Parmi les sociétés de gestion, **78 % affirment avoir des membres indépendants dans les comités d'investissement** des fonds qu'elles gèrent. Ces membres représentent en moyenne 42% de l'ensemble de ces comités.

Les entreprises investies affichent une **amélioration significative par rapport aux critères ESG** au niveau de leur gouvernance, leur impact environnemental et leur politique sociale.

### **L'AMIC EN BREF**

L'Association Marocaine des Investisseurs en Capital regroupe la majorité des structures de Capital Investissement (Capital Risque, Capital Développement, Capital Transmission / LBO, Capital Retournement) installées au Maroc. Actionnaires professionnels, les 33 membres actifs de l'association accompagnent et financent la croissance de plus de 320 entreprises marocaines. L'AMIC compte également 29 membres associés représentant les métiers qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

L'AMIC est l'unique association professionnelle spécialisée dans le métier du Capital investissement et est instituée par la Loi 58-22 relative aux Organismes de Placement Collectifs en Capital (OPCC). L'adhésion à l'AMIC constitue, pour les sociétés de gestion, une des conditions d'agrément requises par l'Autorité Marocaines du Marché des Capitaux (AMMC) pour la gestion d'OPCC.

Outre ses missions de déontologie, de contrôle et de développement des pratiques de place, l'AMIC fédère, représente et assure la promotion de la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels locaux et internationaux, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics. Elle contribue ainsi à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME, à la stimulation de la croissance et de l'emploi ainsi qu'à la promotion de l'innovation et de l'esprit d'entreprise.

Consultez le Rapport d'Impact [Ici](#)

**CONTACT PRESSE** : Mouna HASSANI – Tel : 06 79 15 72 52 – [mhassani@amic.org.ma](mailto:mhassani@amic.org.ma)